

Chapitre 86 - Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties, appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications

1) Le présent chapitre ne comprend pas :

- a) les traverses en bois ou en béton pour voies ferrées ou similaires et les éléments en béton de voies de guidage pour aérotrains (n°44.06 ou 68.10) ;
- b) les éléments de voies ferrées en fonte, fer ou acier du n°73.02 ;
- c) les appareils électriques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande du n°85.30.

2) Relèvent notamment du n°86.07 :

- a) les essieux, roues, essieux montés (trains de roulement), bandages, frettes, centres et autres parties de roues ;
- b) les châssis, bogies et bissels ;
- c) les boîtes à essieux (boîtes à graisse ou à huile), les dispositifs de freinage de tous genres ;
- d) les tampons de chocs, les crochets et autres systèmes d'attelage, les soufflets d'intercirculation ;
- e) les articles de carrosserie.

3) Sous réserve des dispositions de la Note 1 ci-dessus, relèvent notamment du n°86.08 :

- a) les voies assemblées, les plaques tournantes et ponts tournants, les butoirs et gabarits ;
- b) les disques et plaques mobiles et les sémaphores, les appareils de commande pour passages à niveau, les appareils d'aiguillage au sol, les postes de manœuvre à distance et autres appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande, même s'ils comportent des dispositifs accessoires pour l'éclairage électrique, pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes.

Section 17 - Matériel de transport

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
860110.10.000	Locomotives et locotracteurs à source exte d'.lec pour voies de plus de 0,6 m d'.carteme	NMB	10	18	2		2
860110.20.000	Locomotives et locotracteurs pour voies de 0,6 m ou moins d'ecartement	NMB	10	18	2		2
860120.10.000	Locomotives et locotracteurs à accumulateur electrique de plus de 0,6 m d'ecartement	NMB	10	18	2		2
860120.20.000	Locomotives et locotracteurs à accumula- teur.lectrique pour voies de 0,6 m ou moins d'eca	NMB	10	18	2		2
860210.10.000	Locomotives diesel-.lectriques pour voies deplus de 0,6 m d'ecartement	NMB	10	18	2		2
860210.20.000	Locomotives diesel-.lectriques pour voies de 0,6 m ou moins d'ecartement	NMB	10	18	2		2
860290.10.000	Locomotives et locotracteurs autres que ceuxdu 8601 à 860210	NMB	10	18	2		2
860290.20.000	Locomotives et locotracteurs autres que ceuxdu 8601 à 860210	NMB	10	18	2		2
860310.10.000	Automotrices et autorails à source exte- rieur.d.elect.pr voies de plus de 0,6 m d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860310.20.000	Automotrices et autorails à source exte- rieur'electr. pour voies de 0,6 m ou moins d'ecar	NMB	10	18	2		2
860390.10.000	automotrices et autorails autre source quece- lui du 830310pr v.de+0,6 m d'ecartem.	NMB	10	18	2		2
860390.20.000	Automotrices et autorails à autre source que électrique du 86031020 pour v.de 0,6 m ou- d'ec	NMB	10	18	2		2
860400.10.000	Véhicules pour entretien ou service des voies ferrées ou simil.m propulséde+0,6 m d'carte	NMB	10	18	2		2
860400.20.000	Véhicules pour entret ou service des voies ferrée simil.m propuls de 0,6 m ou moins d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860500.10.000	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, vtspostal et autrs pour v.ferr.pr v.de + 0,6 m d'ec	NMB	10	18	2		2
860500.20.000	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, v.p et autrs v.special.pr v.de 0,6 m ou - d'ecart	NMB	10	18	2		2
860610.10.000	Wagons-citernes et similaires pour voies deplus de 0,6 m d'acartement	NMB	10	18	2		2
860610.20.000	Wagons-citernes et similaires pour voies de 0,6 m ou moins d'ecartement	NMB	10	18	2		2
860630.10.000	Wagons à dechargement automatiq autres quedu 860610 ou 860620 pour v.de+0,6 m d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860630.20.000	Wagons à dechargement automatiq autres quedes 860610 ou 860620pr v.de 0,6 m ou- d'ecar	NMB	10	18	2		2

411

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
860691.10.000	Wagons autres que ceux à déchargement couverts et fermés pour v.de+0,6 m d'ecartemen	NMB	10	18	2		2
860691.20.000	Wagons autres à déchargement auto.couverts et fermés pour v. de 0,6 m ou moins d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860692.10.000	Wagons autres que à decharg.auto.8606 ouvert à par.non amov.haut. >60cmpr v.de+ 0,6 m d'eca	NMB	10	18	2		2
860692.20.000	Wagons autres que à decharg.autom.ouverts à paronon amov.haut >60cm pour v.de 0,6 m d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860699.10.000	Wagons du 8606 autres que ceux du 86061010 à 86069220 pr v.de plus de 0,6 m d'ecartem	NMB	10	18	2		2
860699.20.000	Wagons du 8606 autres que ceux du 86061010 à 86069220 pour v.de 0,6 m ou moins d'ecarte	NMB	10	18	2		2
860711.00.000	Bogies et bissels de traction	NMB	10	18	2		2
860712.00.000	Bogies et bissels autres que du 860711	NMB	10	18	2		2
860719.00.000	Bogies, bissels essieux, roues, parties autres que du 860711 et 860712	NMB	10	18	2		2
860721.00.000	Freins à air comprime et leurs parties	NMB	10	18	2		2
860729.00.000	Freins autres qu'a air comprime et leurs parties	NMB	10	18	2		2
860730.00.000	Crochets et systemes d'attelage, tampons de chocs, et leurs parties	NMB	10	18	2		2
860791.00.000	Parties de locomotives ou de locotracteurs, pour voies ferrees	NMB	10	18	2		2
860799.00.000	Parties de véhicules, pour voies ferrees ou similaires du chapitre 86	NMB	10	18	2		2
860800.00.000	Matériel fixe de voies ferrees, route, port, aerodrome... & leurs parties	NMB	10	18	2		2
860900.00.000	Cadres et conteneurs de tous types destines à divers modes de transports	NMB	10	18	2		2